

## ÉDITORIAL JOAN CONDIJTS

*Rédacteur en chef*

### La religion devient facultative, la citoyenneté s'impose

**L**e flambeau, la croix, l'étoile et le croissant ne sont plus que des options scolaires. Textes faisant foi.

Jeudi, la Cour constitutionnelle a rendu le droit aux parents de ne pas inscrire leurs enfants à un cours dit «convictionnel» dans l'enseignement officiel. «Rendu» parce que ce droit leur était injustement dénié depuis longtemps. Et, l'encre de l'arrêt à peine sèche, la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, a annoncé l'adaptation du droit communautaire dès la prochaine rentrée des classes. Par ricochet, cette «optionnalisation» des cours de religion (et de morale laïque) remet sous les feux le projet de cours de citoyenneté. Qui est une né-

cessité: le croissant, l'étoile et la croix méritent une approche adogmatique, préalable d'une compréhension réciproque; comme les valeurs du flambeau ne sont que les prémisses d'une société harmonieuse. L'erreur de Joëlle Milquet, déjà soulignée dans ces colonnes, consiste à limiter l'instauration d'une telle inculcation aux écoles publiques. Plutôt qu'à l'intégrer dans le socle de compétences communes aux établissements subventionnés par la Communauté française.

D'autant plus que la liberté de choix d'enseignement n'est plus, dans de nombreuses zones du pays, qu'un leurre. La démographie, les contraintes réglementaires, la réalité sociale et les écarts de qualité pé-

dagogique contraignent, aujourd'hui plus encore qu'hier, de nombreux parents à effectuer le choix d'une école en faisant fi du caractère convictionnel ou non de l'établissement. Aussi est-il plus que jamais du devoir de la puissance publique d'assurer un cadre minimal qui permette aux enfants et aux adolescents d'appréhender le monde dans sa complexité philosophique, en évitant les manichéismes potentiellement destructeurs.

**Aujourd'hui, de nombreux parents sont de toute façon contraints à effectuer le choix d'une école en faisant fi du caractère convictionnel ou non de l'établissement.**